

Pièces à joindre à la demande de logement pour chaque personne du foyer

Veillez joindre, pour chaque personne du foyer, une copie des documents suivants :

- Etat civil :** - Carte d'identité ou passeport **en cours de validité** (pour le demandeur, son conjoint ou le co-titulaire).
- Livret de famille ou acte de naissance (pour les autres membres de la famille).
Sans ces documents, votre demande ne pourra être enregistrée.
- Pour les personnes de nationalité étrangère :** - Titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement.
- Carte de résident.
- En cas de séparation :** Jugement de divorce,
Ordonnance de non-conciliation,
Prononcé de mesures d'urgence par le juge
Autorisation de résidence séparée,
Déclaration de rupture de PACS.
- Jugement de tutelle ou de curatelle** (le cas échéant).
- Dernier avis d'imposition sur les revenus N-2** (recto-verso) ou tout certificat de l'administration fiscale attestant qu'une déclaration de revenus a bien été faite ou que vous étiez rattaché au foyer fiscal de l'un de vos parents.
- Justificatifs des ressources :** 3 derniers bulletins de salaire,
Avis de paiement Pôle Emploi,
Indemnités journalières,
Pension alimentaire ou invalidité ou retraite.
- Justificatifs des prestations familiales :** R.S.A – A.A.H – A.F – P.A.J.E – C.F – A.S.F – A.P.L – A.L ...
- Contrat de travail** ou notification de prise en charge par Pôle Emploi, attestation de stage ou formation, extrait de Registre du Commerce et des Métiers.
- Si vous êtes étudiant(e) :** Certificat de scolarité ou carte étudiante,
Lettre du garant + avis d'imposition sur les revenus N-2 (recto-verso),
Avis d'attribution de bourse.
- Quittances de loyer** (3 derniers mois) ou à défaut attestation du bailleur indiquant que vous êtes à jour dans le paiement de vos loyers.
- Attestation d'hébergement** (par la personne ou la structure)
- Si vous devez quitter votre logement :** Lettre de congé du propriétaire
Jugement d'expulsion
Arrêté d'insalubrité.

Ces documents sont à retourner à Creusalis – Direction des Relations Clientèle